Nice : une application pour transmettre des vidéos en direct à la police

15/01/2018 à 16h06

La ville va expérimenter une application de smartphone permettant à ses utilisateurs d'envoyer en direct à la police les images d'infractions ou accidents qu'ils pourraient constater. Un gain d'efficacité selon ses promoteurs, une initiative qui pourrait à la fois poser un problème moral et de sécurité selon ses détracteurs.

Faire de chacun «un citoyen engagé acteur de sa propre sécurité». C'est l'ambition affichée par la mairie de Nice qui lance aujourd'hui le test d'une application baptisée Reporty, développée par la société de l'ancien premier ministre israélien Ehud Barak. Le principe: permettre à tout possesseur de smartphone de transmettre en direct aux autorités les images d'une éventuelle incivilité, agression ou accident. Pour le moment, un panel de 2000 personnes a été sélectionné pour l'utiliser, composé pour moitié d'agents municipaux, pour l'autre de volontaires issus de comités de quartier, des voisins vigilants ou encore de la réserve civile et citoyenne. L'avantage de cette application: l'appel, géolocalisé, permet aux services situer avec une grande précision le lieu d'où il a été émis.

Deux agents sont entièrement dédiés à la réception des images envoyées par les utilisateurs de l'application. Ils disposent pour cela d'un écran où peuvent s'afficher 8 appels simultanés. La connaissance des utilisateurs de l'application doit ajouter à la qualité de l'information reçues par les

services de sécurité. Il est d'ailleurs possible d'exclure du service les personnes qui en abuseraient ou ne l'utilisant pas correctement.

Les situations dans lesquelles l'application peut être utilisées sont variées. Elles peuvent aller de l'incivisme, tels que les tags, les dépôts sauvages, les nuisances sonores ou des voitures mal garées, jusqu'à de véritables situations d'urgence comme des vols, des agressions, des incendies ou des inondations. En exemple, la mairie propose le cas d'un cycliste renversé. Grâce à l'appel, les secours pourront savoir précisément où a eu lieu l'incident et les services de police pourront travailler rapidement à retrouver le conducteur coupable grâce à la vidéo surveillance et la mobilisation des caméras sur la zone. (…)

www.lefigaro.fr